

Réduction du bruit à Paris : 50 mesures à la rentrée

Article créé le mercredi 03 août 2005



La Ville de Paris a publié cet été le premier numéro de ses Cahiers de l'environnement. Annonce y est faite de la présentation en septembre d'un plan d'actions pour réduire le bruit à Paris, en 50 propositions.

À l'occasion de la publication du « Bilan environnement » de la Ville de Paris, Bertrand Delanoë a présenté, le 20 juin 2005, une communication devant le Conseil de Paris. Ce bilan environnement constitue le premier tome d'une nouvelle collection, « Les cahiers de l'environnement », qui aborde à la fois la responsabilité de Paris dans les enjeux

environnementaux planétaires, et les aspects de l'écologie urbaine parisienne. Côté nuisance sonores, le plan qui sera présenté en septembre prochain au Conseil de Paris est le fruit d'un large travail de concertation mené dans le cadre de l'Observatoire du bruit¹. Ont pris part à ces travaux préparatoires les services municipaux, des services de l'Etat et de la Région, des institutionnels, des associations et des groupements professionnels.

Ce plan concerne toutes les nuisances sonores à Paris : bruits liés aux chantiers, aux aménagements, bruits dans les équipements municipaux, y compris dans les espaces verts, bruit ferroviaire, bruit lié aux activités de la RATP et aux survols de Paris. Un train de mesures, à court, moyen ou long terme, dont certaines sont déjà en cours, a ainsi été prévu. Citons par exemple la couverture de quatre tronçons du boulevard périphérique, qui devrait être achevée à la fin 2007. Autre problématique d'importance, le bruit lié à la collecte des ordures ménagères, est pris au sérieux par la Ville de Paris : pour preuve, les services municipaux fournissent un important effort d'insonorisation des réceptacles, tandis que les bennes à ordures à motorisation GNV, sensiblement moins bruyantes, sont privilégiées. Dernier exemple, lors de l'entretien des espaces vert, la Ville veille à l'utilisation de matériels moins bruyants, à une gestion plus naturelle des espaces et à des restrictions des matériels les plus bruyants comme les souffleuses à feuilles.

¹ L'Observatoire du bruit est une structure de concertation rassemblant tous les acteurs concernés par le bruit sur le territoire de Paris. L'Observatoire assure la coordination des actions de lutte contre le bruit et informe les Parisiens, avec l'appui du centre d'information et de documentation sur le bruit.

[Tome 1 des cahiers de l'environnement \(format pdf, 2,6 Mo\)](#)